RESEAU

" Bien fait vaut mieux que bien dit " Benjamin Franklin

Bulletin mensuel n°139 - janvier 2015

Le mot du Président

Comme le soleil ouvre la carrière du jour, le mois de janvier ouvre la perspective d'une nouvelle année que toute l'équipe **AJR** et moi-même vous souhaitons la plus heureuse possible. Dans notre région de vignes et de vins, on a coutume de distinguer les millésimes en leur attribuant des qualificatifs tels que "exceptionnel, très bon, bon ou médiocre".

Sur le plan de l'emploi, comment ne pas reléguer le cru 2014 dans la dernière catégorie ? Gageons qu'en 2015, la météo économique soit beaucoup plus clémente pour que l'on retrouve les conditions d'une récolte abondante et de qualité à la faveur d'un redémarrage bienvenu.

Fin janvier, l'assemblée générale de l'**AJR** sera l'occasion de dresser le bilan des actions de l'année écoulée et de fixer les objectifs pour l'année 2015. Une fois de plus, les parrains et marraines bénévoles n'auront pas à rougir des résultats obtenus dans l'accompagnement de filleuls toujours très nombreux à solliciter leur appui.

Nous avons une idée du défi qui nous attend pour 2015 et sommes conscients que les attentes des filleuls devront être au la hauteur des espoirs entretenus.

Pour ce faire, je souhaite que cette année marque le début d'un vrai partenariat opérationnel avec les structures qui fédèrent les entrepreneurs de notre territoire. Je tiens aussi à remercier les services de l'Etat, le Conseil Général, la Mission Locale et les Municipalités qui, malgré les contraintes budgétaires, font le choix de placer la question de l'emploi dans leurs priorités, en maintenant leur soutien à l'action que mène l'**AJR** au bénéfice des demandeurs d'emploi. Qu'ils sachent que nous ne mesurerons nos efforts, ni dans l'intensité, ni dans la durée.

Jean-Louis SARAUDY

Le président et les membres de l'AJR présentent leurs meilleurs voeux à leurs fidèles lecteurs

Période d'essai : mode d'emploi

Vous êtes… dans la dernière étape du recrutement La première chose à retenir lorsque vous commencez votre période d'essai dans une nouvelle entreprise, c'est que vous êtes encore en phase de recrutement. Et oui, à ce stade, rien n'est encore joué, vous devez encore faire vos preuves et montrer que vous êtes compétent pour le poste en question.

Vous êtes… à l'essai

La période d'essai est le moment où recruteur et « recruté » vont se jauger, s'évaluer. Pour le recruteur, il s'agit de savoir si son poulain sera capable de s'intégrer et de remplir sa mission. Le " recruté ", quant à lui, aura l'occasion de tirer le meilleur parti de cette période en découvrant son nouveau travail, sa nouvelle entreprise et ses collègues.
Autre avantage non négligeable de la période d'essai : à tout moment, chacune des deux parties pourra se rétracter. Une sorte de période probatoire en somme.

Adaptez-vous au mieux et au plus vite

Pour bien démarrer dans votre nouvelle vie professionnelle, il est très important que vous sachiez où vous mettez les pieds. Il est donc judicieux de se renseigner sur le mode de fonctionnement de votre nouvelle entreprise et sur les véritables attentes liées à votre poste. Pour convaincre votre employeur, il vous faut en effet savoir ce qu'il attend de vous et quels sont les besoins de l'entreprise ! Vous renseigner vous permettra donc de vous adapter mieux et plus vite.

Présentez-vous !

Même si vous pensez être parfaitement compétent sur le plan technique, ne négligez pas le facteur humain lors de votre période d'essai : pensez à vous présenter à vos collègues, c'est primordial ! Généralement, votre supérieur hiérarchique se chargera de vous faire faire le tour des locaux et de vos nouveaux collègues, mais si ce n'est pas le cas, prenez les choses en main. A vos débuts, vos collègues pourront en effet vous être d'une aide précieuse : n'oubliez pas que vous ne connaissez pas encore les us et coutumes de votre nouvelle entreprise, mieux vaut donc en faire des alliés dès le départ !

Soyez "The right man at the right place"

Dernier conseil : rendez-vous indispensable tout en restant humble. Difficile mais pas impossible. Il suffit simplement de vous montrer motivé, d'aller toujours de l'avant et d'essayer de trouver une solution à chaque nouveau problème qui se pose. N'hésitez pas non plus à mettre en avant vos compétences particulières (maîtrise de telle ou telle langue étrangère, de tel logiciel, etc.). Vous prouverez ainsi à votre employeur que vous êtes la bonne personne pour le bon poste !

Retenez la date !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AJR

Rapports Moral et Financier
Perspectives 2015
Questions diverses

Jeudi 29 Janvier 2015 à 18 heures

Espace Villepreux à Saint-Aubin de Médoc, salle Topaze

9, Avenue de La Boétie 33160 St MEDARD en JALLES
Téléphone: 05 56 57 57 81
Courriel : assoajr@wanadoo.fr - Site : www.assoajr.fr
Permanence: les lundis, mercredis de 13h15 à 18h,
mardis,jeudis de 8h à 12h
et les vendredis de 13h15 à 17h45

DES FILLEULS HEUREUX

- Mickael DAMBON, CDI, Conseiller commercial particuliers, Caisse d'Epargne Lormont
- Lauriane MOULURE, CDD 2 mois, ASH, Hôpital du Haut-Lévêque
- Stéphanie VERGER, CDI, Direction commerciale, Société Destination Bordeaux
- Delphine DUMAS, CDD 6 mois, Architecte, Société Atlantic Design
- Thomas FERRACHAT, CDI, Ingénieur, Sabena Technics

MARRAINE... MAIS AUSSI...

Mais qui est vraiment Nicole GRATACAP ?

Mère et grand-mère d 'une petite fille, Nicole Gratacap a rejoint **AJR** il y a deux ans et demi.

Nicole est diplômée des Beaux-Arts et de l'IUT carrières sociales, elle possède un Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animation (DEFA). Toute sa carrière s'est déroulée dans le milieu socio-éducatif, d'abord animatrice socio-culturelle, elle est devenue coordinatrice à la CAF et enfin directrice du Centre Social et Culturel du Grand-Parc. Bref, une carrière bien remplie et riche d'expériences vécues dans de nombreux centres de la CUB : Bordeaux-Nord, Pessac-Saige, Bassens, Talence-Thouars, Floirac…

A sa retraite, elle souhaitait prendre du recul par rapport au monde associatif, et puis…. elle a découvert notre association suite à un article de journal, a pris un temps de réflexion et poussé la porte du local. Surprise ! on lui demande de présenter un CV, elle qui vient de jeter tous les siens. Elle a donc du le refaire en s'aidant de son récapitulatif retraite : une vraie remontée dans le passé.

En plus de ses nombreux parrainages à l'**AJR** pour lesquels elle apporte son expérience et un réseau très riche, Nicole est secrétaire de l'association Médiation Culturelle Aquitaine-Afrique (MC2A), association qui développe les liens entre les artistes africains et aquitains, elle représente aussi les usagers de Saint-Médard au conseil d'administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).

Nicole a fait sienne une phrase de René Char qui colle pafaitement à sa philosophie : ***"Nous sommes des passants appliqués à passer…, à infliger notre chaleur, à dire notre exubérance. Voilà pourquoi nous intervenons"***.

BRÈVES... D'AJR BRÈVES... D'AJR BRÈVES... D'AJR

Partenariat AJR et POLE EMPLOI

Dans le cadre de la convention partenariale qui lie **AJR** et POLE EMPLOI, Agence de Saint Médard en Jalles, une réunion mensuelle d'information "découverte des métiers bancaires" est animée par Jean Louis SARAUDY dans les locaux de l'agence.

En 2014, 49 demandeurs d'emploi soucieux de valider leur choix d'orientation professionnelle vers ce domaine d'activités, ont bénéficié de cet atelier.

Une date à retenir

AJR organise son Loto annuel **vendredi 13 mars à 19h30** Salle Louise Michel à Saint Médard en Jalles.

RESEAU de janvier

Comme à l'habitude, ce RESEAU est réduit à deux pages, nos lecteurs retrouveront le format habituel dans le numéro de février.

LES ATELIERS DU MOIS

CV et Lettres de motivation	vendredi 9 janvier de 9h00 à 11h30
Réussir son recrutement	mercredi 14 janvier de 9h00 à 11h30
Préparation à l'entretien d'embauche	lundi 19 janvier de 9h30 à 11h30

NOS RENDEZ-VOUS DE JANVIER

Jeudi 8 janvier

de **9h30 à 12h00**
Réunion Parrains/Filleuls
Espace CAP OUEST
26, Rue Aurel Chazeau
SAINT MEDARD en JALLES
Repas offert aux nouveaux filleuls

Jeudi 22 janvier

de 10h00 à 12h00
Réunion à l'attention des seuls parrains et marraines,
" Point sur le parrainage "
9, avenue de La Boëtie
SAINT MEDARD en JALLES